

Le petit Cambonnais

JOURNAL MUNICIPAL - Juillet 2018

N° 42



SOMMAIRE

- | | | | | | |
|---|---------------------------------------|---|----------------------------------|---|----------------------------------|
| 1 | Edito | 3 | Qualité de l'air | 6 | Généralisations Mouvement |
| 2 | Conseils municipaux | 4 | Le moustique tigre | 6 | Les mercredis vaqués |
| 2 | Les arceaux de la petite reine | 5 | Aide à domicile | 7 | La vie à Cambon |
| | | 5 | Prêt 1^{ère} Clef | | |

ÉDITO



Avec les orages du mois de mai et les chaleurs d'été, un insecte fourbe peut apparaître dans nos jardins. Il est petit, silencieux et il pique en journée. C'est le moustique tigre qui s'est installé pour de bon dans le Tarn, classé en « niveau albopictus 2 » depuis 2015. Vous trouverez en pages intérieures un article sur ce moustique avec toutes les dispositions à prendre pour limiter autant que possible la prolifération de l'insecte, l'utilisation de produits phytosanitaires étant réduite au minimum pour éviter que le moustique n'y devienne résistant.

L'insecte fourbe n'est pas la seule nouvelle préoccupation des communes. Les élus doivent également s'interroger sur la qualité de l'air dans les établissements publics recevant de jeunes enfants. C'est ainsi qu'avec l'aide de l'ARS (Agence régionale de Santé) et la DDT (Direction Départementale des territoires) nous avons rempli nos obligations de surveillance de l'air intérieur de la crèche ce printemps. Le résultat a été positif et également très instructif : vous trouverez un article sur le sujet dans ce journal, car grâce à ce travail nous nous sommes rendu compte que s'il y a des insectes fourbes, il y a des polluants dans nos maisons tout aussi sournois.

Heureusement, tous les événements à Cambon ne sont pas aussi anxiogènes. Nous avons pu vivre trois jours de « feria » grâce à Vlad Boiko propriétaire du CamCbon. L'événement fut un grand succès, avec beaucoup de monde : les cambonnais étaient très heureux de se retrouver autour d'un verre dans une ambiance chaleureuse et bon enfant. Le comité des fêtes a changé de formule cette année pour fêter ses 40 ans, en organisant un concert le 9 juin qui fut également un très gros succès, un public très nombreux, de tout âge, venu de partout pour écouter Emile et Images dans le beau cadre de verdure du stade.

Nous vous souhaitons un très bel été !

Sarah Laurens



Séance du 6 juin 2018

➔ Décision du maire

Madame le Maire indique aux membres du conseil les décisions suivantes :

- Un devis de l'entreprise Malié d'un montant de 4 005€ a été signé pour le remplacement d'un système de climatisation dans le cabinet médical. La vétusté et le coût de la réparation (3 900 €) de l'ancien matériel ont été jugés trop importants.
- Un devis pour le remplacement d'un compresseur de la pompe à chaleur du groupe scolaire a été signé pour un montant de 10 929 €.
- Un devis pour le remplacement de coiffe d'acrotères sur le toit du groupe scolaire a été signé pour un montant de 9 576€. Ce montant est pris en charge par l'assurance dommage ouvrage contracté avec la SMAFTP.
- Des devis pour la rénovation des vestiaires du rugby ont été signés : Avec SAS Dubosclard pour la plomberie d'un montant de 2 500 € - Avec SARL Cot JF pour la faïence et le carrelage

d'un montant de 13 189€ - Avec Sérenity Deco Peinture pour un montant de 1 485€.

- Suite à la désaffectation de différents matériels communaux, des ventes ont été réalisées : le camion Iveco pour 2 500€ - le matériel de cantine pour 1 500€ - le broyeur d'accotement pour 1 850€ - le tracteur tondeuse pour 1 000 €.

➔ Matériel communal.

La voiture Renault Scénic doit être remplacée. Le conseil municipal accepte la proposition d'acquisition d'un Peugeot Partner auprès de la carrosserie cambonnaise Ferreira pour un montant de 3 700 €. Le Scénic sera repris 300 € par le carrossier. Par conséquent, le Renault Scénic sera désaffecté de l'inventaire communal.

➔ Proposition AXA

Axa demande à la commune d'informer les cambonnais de la tenue d'une réunion publique en présence de l'assureur afin qu'AXA présente ses produits.

En contrepartie Axa s'engage à faire bénéficier, d'une remise intéressante, les habitants qui souhaitent souscrire à un contrat d'assurance, ceci sans questionnaire de santé ni limite d'âge. Après discussion argumentée, le conseil municipal vote : 7 voix pour et 7 voix contre. Madame le maire décide donc de rejeter la proposition d'AXA.

➔ Cadastre

Afin de vendre leur propriété Mr et Mme Gimenez ont fait réaliser un bornage de leur terrain. Ce bornage a montré que la haie au fond du jardin était située pour moitié sur le domaine public. Pour régulariser ce problème, M et Mme Gimenez ont fait intervenir, à leur frais, un géomètre expert qui a borné une nouvelle parcelle AD 347. La modification cadastrale a été établie le 5 juin 2018. Le conseil municipal accepte la vente aux époux Gimenez de la parcelle AD 347 au prix de 30 €/m².

Les arceaux de la petite reine

De très beaux arceaux à vélo ont été installés début mai devant l'école par la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Ils permettront le stationnement sécurisé des vélos que certains jusque-là étaient obligés d'attacher aux poteaux de signalisation ! Pour ceux qui s'interrogent sur l'utilité de cet équipement, puisque les enfants sont rares à venir à l'école à vélo, la mise en place des arceaux faisait partie de permis de construire de l'école et est obligatoire dans le PLU de Cambon pour toute nouvelle construction recevant du public. L'installation de ces arceaux devrait encourager ceux qui ont envie de faire du bien à la planète et à leur corps, à prendre une bicyclette !



Les mairies sont soumises à une obligation réglementaire depuis 2015 : la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les crèches, et dans les écoles depuis 2018.

Nous passons près de 90 % de notre temps dans des espaces clos : logements, lieux de travail, écoles... Nous sommes donc tous exposés aux polluants présents dans ces espaces. Les substances polluantes sont nombreuses dans nos environnements : peinture, meubles, appareil de chauffage, produits d'entretien, matériaux de construction, fournitures pour les activités de nos enfants (colles, encres, peinture...)

De fait, la mauvaise qualité de l'air intérieur peut provoquer des troubles de la santé : pathologies du système respiratoire, maux de tête, fatigue, nausées, irritation des yeux, du nez, de la gorge ou de la peau. On peut aussi constater des allergies inexplicables voire des phénomènes d'asthme pour les plus sensibles. 25 à 30 % de la population dans les pays industrialisés est concernée par diverses maladies allergiques.

Une bonne qualité de l'air à l'intérieur d'un bâtiment a, au contraire, un effet positif démontré sur la diminution du taux d'absentéisme, le bien-être des occupants et l'apprentissage des enfants. En France, chez les enfants de moins de 15 ans, 10 % des garçons et 6 % des filles ont déjà eu de l'asthme. C'est une des principales causes de l'absentéisme à l'école.

Grâce à l'aide de l'ARS (Agence Régionale de santé) et la DDT (Direction départementale des territoires), la commune de Cambon a

Les principales sources de pollution de l'air intérieur



commencé en novembre 2017 l'évaluation de la qualité intérieure de l'air de la crèche Pirouette et Galipette, qui s'est terminée au mois d'avril 2018. Nous avons d'abord fait l'évaluation des moyens d'aération de l'établissement (bon fonctionnement des menuiseries donnant sur l'extérieur, contrôle des bouches ou grilles d'aération).

Puis à l'aide d'un guide pratique contenant quatre grilles d'autoévaluation portant sur l'identification et la réduction des sources d'émission de substances polluantes, l'entretien des systèmes de ventilation et la diminution de l'exposition des occupants aux polluants résultant des travaux et des activités de nettoyage, l'évaluation a été réalisée et trouvée satisfaisante à la crèche de Cambon.

Si l'évaluation a pu être laborieuse (recherche de tous les matériaux utilisés pour la construction, les meubles et les jouets et vérification de leur classement), elle a été pédagogique également. Pour votre information personnelle par exemple, s'agissant des produits de nettoyage, le Ministère de l'Environnement conseille de privilégier les produits ne présentant pas de pictogrammes de danger, de limiter l'achat d'eau de javel et de privilégier des produits ménagers non parfumés.

LES BONS GESTES

De l'air !

- Aérez au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.
- Aérez davantage quand vous bricolez, cuisinez, faites le ménage, ou prenez une douche ou un bain.
- Étendez votre linge à l'extérieur si possible ou dans une pièce bien aérée.
- Ne fumez pas à l'intérieur, même avec les fenêtres ouvertes.



Bien ventiler

- Ne gênez pas le fonctionnement des systèmes d'aération et entretenez les régulièrement.



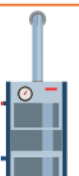
Femmes enceintes et nourrissons :

- Soyez encore plus vigilante si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.
- Évitez l'exposition aux produits chimiques (produits d'entretien, produits de bricolage, produits cosmétiques, bougies et encens).



Pour vos appareils et produits

- Faites vérifier chaque année avant le début de l'hiver les appareils à combustion par un professionnel.
- N'utilisez pas les chauffages d'appoint (hors électriques) en continu, ni les groupes électrogènes à l'intérieur.
- Respectez les doses d'utilisation des produits d'entretien, d'hygiène et de bricolage conseillées sur l'étiquette.



Le moustique tigre

Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. Il est également appelé *Aedes albopictus* et peut, dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya. C'est un moustique de petite taille (plus petite qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure.



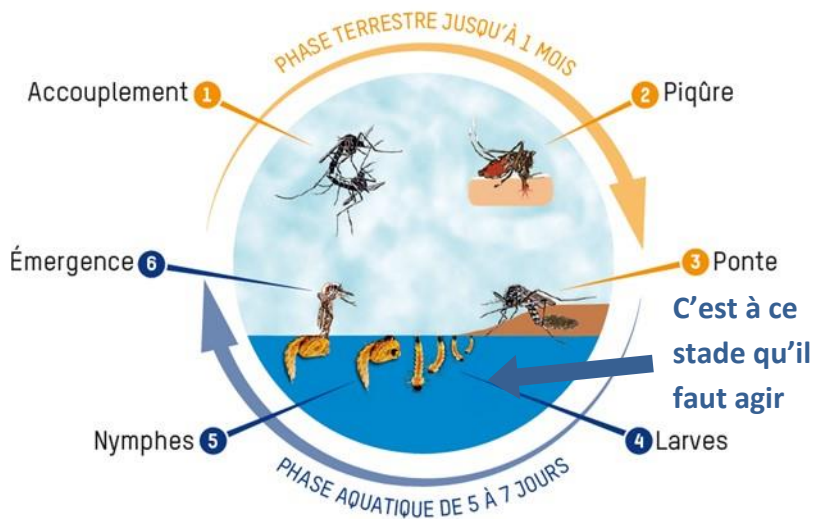
Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre s'est adapté à divers environnements, et notamment au milieu urbain, en colonisant une multitude de récipients dans lesquels il pond ses œufs. L'espèce est aujourd'hui implantée dans plus de 80 pays. Cette expansion fulgurante lui vaut d'être classé parmi les dix espèces les plus invasives au monde.

Le risque principalement constitué par la présence du moustique sur le territoire national est classé en 6 niveaux de 0 à 5. Depuis 2015, le Tarn est classé en niveau 2 – le moustique tigre est implanté et actif, avec présence d'un

cas humain autochtone confirmé de transmission vectorielle de chikungunya ou de dengue.

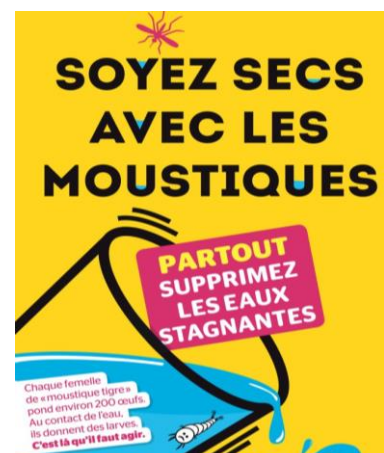
Le moustique tigre dans le Tarn est sain. Ce n'est que dans le cas où le moustique piquerait un porteur de chikungunya ou de dengue que le moustique devient vecteur de la transmission de ces maladies. Le département n'engage pas de campagne de démoustication de crainte que l'insecte ne développe une résistance aux produits phytosanitaires.

La lutte contre la prolifération de ce moustique dépend donc de chacun d'entre nous pour éliminer les larves.



Voici quelques bons réflexes à adopter :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts, pneus usagés
 - Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, ou si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide
 - Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu
 - Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore)
 - Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes (débroussailler herbes hautes et haies), ramasser les fruits tombés et débris végétaux, et réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage).



Aide à domicile

Vous avez besoin de quelqu'un pour garder vos enfants, aider un de vos parents dans sa vie quotidienne à domicile, faire le ménage, le repassage ?

Contactez l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Cambon-Cunac. C'est une association créée en 1974 à l'initiative des habitants pour répondre aux besoins de la population ; elle est gérée par une équipe de 21 bénévoles bien implantés dans le territoire. Elle a 29 salariées et accompagne 167 personnes sur les trois communes Cambon, Cunac et Saint Juéry.

Dans son activité, l'ADMR réalise des interventions prescrites par des organismes financeurs – le département pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), mais également des caisses de retraite, des mutuelles et assurances. Mais l'ADMR réalise également des interventions

« sans prise en charge » chez des personnes qui font le choix

de recourir au service d'une association pour bénéficier de services à domicile.

L'ADMR s'est engagée par ailleurs dans une démarche qualité volontariste, allant jusqu'à chercher la certification qui devrait avoir lieu en octobre 2018.

Solidarité, proximité, responsabilité : ce sont les valeurs que porte haut cette association, qui est soutenue par nos municipalités.

Alors, n'hésitez pas à la contacter en cas de besoin



Par mail : [cambon @ admr.fr](mailto:cambon@admr.fr)
Tel : 05 63 47 53 30



Prêt 1ère Clef



Devenez propriétaire avec le Prêt 1ère Clef en Albigeois.

Avec son Prêt 1ère Clef en Albigeois, la communauté d'agglomération de l'Albigeois vous aide à devenir propriétaire, pour :

- Faciliter l'accession à la propriété au sein de l'agglomération au plus près des pôles d'emplois et de services,
- Inciter à la construction de logements neufs de qualité,
- Aider à la réhabilitation des logements existants.

Qu'est-ce que le prêt 1ère Clef en albigeois ?

Avec le Prêt 1ère Clef en Albigeois, cumulable avec le PTZ de l'état, la communauté d'agglomération de l'Albigeois

aide les ménages primo-accédants à devenir propriétaires de leur résidence principale. Pour cela, avec les établissements bancaires partenaires : *Crédit Foncier, Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées, Banque Populaire Occitane, Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées et Crédit Mutuel Midi-Atlantique*, l'Albigeois propose un prêt sans intérêt sur 20 ans.

Pour bénéficier du Prêt 1ère Clef en Albigeois, plusieurs conditions :

- Acquérir sa résidence principale située dans une des 16 communes de l'agglomération albigeoise

- Être primo-accédant, c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de votre résidence principale durant les 2 années précédant l'émission de l'offre de prêt
- Avoir des revenus ne dépassant pas les plafonds fixés pour le PTZ de l'État .

Contact - Prêt 1ère clef

Communauté d'agglomération de l'Albigeois
Parc François Mitterrand -
81160 Saint-Juéry
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél : 05 63 76 06 06
Courriel : premiereclef@grand-albigeois.fr

Activités de la fédération

Les activités du 2^e trimestre sont pour une partie organisées par la Fédération Départementale de Générations Mouvement.

Le 11 avril a eu lieu la pétanque à Fréjairolles et le 19 avril, 2 adhérents ont été joués à la belote à Pampelonne.

Le 3 mai, 7 adhérents étaient présents à la journée de la marche à Lavaur.

Le 29 mai 4 adhérents sont venus jouer aux cartes ou faire la marche à la journée de l'amitié à Alban.

Clubs de Cambon, Fréjairolles et Mouzieys

Dans le cadre de notre collaboration avec les clubs de Fréjairolles et Mouzieys, nous étions 17 au voyage organisé par Fréjairolles. Nous avons passé une très bonne journée avec la visite de l'Aven Armand, un bon

repas à midi avec la visite guidée de la maison des vautours. Enfin, parcours en petit train du labyrinthe rocheux de Montpellier le Vieux.



Voyages à venir :

Le Club de Cambon organise la **prochaine sortie** d'une journée **le 4 octobre**, près de Grenade en Haute Garonne : Visite guidée par une conférencière du village de **Launac** avec son donjon, ses rues médiévales et sa halle. Puis visite guidée du château par son propriétaire.

Après le repas, visite de l'abbaye cistercienne Sainte Marie du Désert à Bellegarde Sainte Marie par un moine. Et découverte de l'atelier de la miellerie et de la confiserie. Départ de Cambon à 7 h 45 et retour à 19 h. Le tarif est de 55 € base 40 personnes. Il y a un tarif préférentiel pour les adhérents des Blés d'Or.

Sortie à Nant organisée par le Club de Mouzieys le **28 septembre** : visite des aromatiques de Homs – la pâtisserie Auger et le village de Nant. Le tarif est de 51 € base 40 personnes. Départ de Mouzieys à 7 h 45 et retour vers 19 h 45.

Nous invitons les personnes intéressées par ces voyages à téléphoner à :
Mme Huc Marie-Louise
05 63 53 02 40 ou à
Francette Chamayou
05 63 53 07 11

les mercredis vaqués

A la rentrée de septembre 2018 les élèves de l'école de Cambon seront en classe 4 jours par semaine.

La modification des rythmes scolaires a été votée au conseil d'école le 8/02/2018 et la DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) a validé ce vote. Les nouveaux horaires à partir du 3 septembre 2018 seront : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Cambon se met ainsi au diapason de 85% des communes françaises et change de rythme scolaire.

Le mercredi 20 juin, le ministère de l'Education Nationale a dévoilé un plan "mercredi" pour

occuper les élèves. Ce plan vise à développer l'accueil de loisir dans toutes les communes. La municipalité de Cambon propose, quant à elle, des activités périscolaires avec l'association « le village des enfants et des jeunes ». L'association accueille les enfants de 2ans et 8 mois à 11 ans, l'accueil collectif à caractère éducatif de mineurs est autorisé et agrémenté par la préfecture, la DDCSPP et la PMI. L'objectif principal est d'offrir un accueil laïque, de qualité, bienveillant, sans discrimination, où l'enfant apprend et expérimente la vie en société dans un contexte structuré, encadré par des animateurs formés.

Contact CLAE : Lise Godefroy 05 63 78 81 46



La vie à Cambon

Fête de l'école.

La fête de l'école organisée par l'APE avec la participation des enseignantes aura lieu le samedi 30 juin dans la cour de l'école. Des jeux et une surprise attendent les enfants.

Cours de vélo.

Vous voulez vous remettre au vélo, mais n'êtes pas sûrs de vous ? Vous voulez apprendre à rouler en ville en toute sécurité ? Ou débiter tout simplement ? Cette année des cours de mécanique vélo sont proposés également.

L'agglo met en place depuis quelques années des cours de vélo pour tous, animés par un éducateur breveté d'Etat. Les vélos et le matériel nécessaire sont mis à disposition, et les séances se déroulent à Albi. Une participation de 20 €/pers pour les 4 séances est demandée.

Inscrivez-vous par téléphone : Allo Agglo 05 63 76 06 06 pour en ligne sur www.grand-albigeois.fr/coursdevelo

Vélo club

Record de participation pour la 22^{ème} cambonnaise. Les VVTistes, les routards et les marcheurs ont profité de la belle journée du 22 avril pour partager un très bon moment sportif.

Volley Club

Le dimanche 20 mai, le stade de Cambon était très animé par le tournoi 4 x4 sur herbe organisé par le volley club. C'est la 5^{ème} année que de nombreux amateurs, petits et grands, viennent dans la bonne humeur participer à ce tournoi.

FCC

Le dimanche 3 juin le tournoi Vincent Maynadier organisé par le FCC a eu lieu au stade de Cambon. De nombreuses équipes des catégories U7-U9-U11-U13 ont pu se rencontrer pendant cette journée placée sous le signe de la chaleur. L'équipe U11 du FCC s'est distinguée en remportant le tournoi.

Tennis club

La journée du club a eu lieu le dimanche 10 juin, avec les finales du tournoi interne âprement disputées suivi du repas et d'une après-midi festive.

Randonnée

semi-nocturne

La traditionnelle randonnée semi-nocturne a eu lieu le 26 juin, et les randonneurs ont pu découvrir le délicieux Chemin de la Gagne de Fréjairolles. Après un parcours de 10km par un temps magnifique, les participants se sont retrouvés autour d'une collation offerte par la mairie de Cambon.



NOUVEAU			
DÉBUTER OU REDÉBUTER SUR UN VÉLO	APPRENDRE À FAIRE DU VÉLO	APPRENDRE À CIRCULER EN VILLE EN TOUTE SÉCURITÉ	COURS DE MÉCANIQUE VÉLO
Adultes et enfants +12 ans	Enfants de 3 à 12 ans	Adultes et enfants +12 ans	Adultes et enfants +12 ans
LE SAMEDI DE 9H30 À 10H30	LE SAMEDI DE 11H À 12H	LE SAMEDI DE 14H À 15H30	LE MERCREDI DE 18H30 À 20H30
Vous n'avez jamais fait de vélo et souhaitez faire ou refaire vos premiers pas, réviser les bases de l'équilibre et du maniement du vélo pour acquérir plus d'autonomie dans vos déplacements.	Pour préparer votre enfant à devenir un cycliste urbain accompli, rien ne vaut un apprentissage du vélo dès le plus jeune âge.	Vous savez faire du vélo sans être toujours à l'aise pour circuler en ville ? Retrouvez confiance et apprenez à vous déplacer dans la circulation sans appréhension.	Comment régler les freins ou le dérailleur, réparer une roue, choisir un antivol efficace... En 2h, notre éducateur vous propose d'apprendre les bases de la mécanique pour réparer vous-même votre vélo.

Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 – Fax. 05 63 53 03 56 – Email. : mairie.de.cambon@wanadoo.fr

Site Internet : www.cambondalbi.fr

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : juillet 2018 – Tirage : 950 exemplaires